



Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement des Moulins

S.I.E.P.A.M
DU VAL D'ARLY

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

Tel: 04 79 31 77 01/ Fax : 04 79 37 43 52

Mail : secretariat.siepam@orange.fr

La Petite Ourse

73590 CREST-VOLAND

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 JUIN 2011

Membres présents :

FRANCOZ Frédéric, CLUZEL Laurent, BOUCHEX Michel, MOLLIER Lionel, VIAL LIS Gérard, JOLY Michel, BOUCHEX Raphaël, DETRAZ Christiane.

Egalement présents :

OUVRIER BUFFET Pierre, maire de Flumet

Excusés :

Romain MARIN CUDRAZ, Bruno DESMARETS, Virginie GARDET

Le Président ouvre la séance à 20h00.

Présentation du nouveau technicien responsable des STEP de la Giettaz et du Val d'Arly, Ludovic TRICHARD.

- Le Président propose la modification de l'ordre du jour comme suit :
Les décisions modificatives n°1 sont remplacées par un budget supplémentaire.
Les décisions modificatives n°2 deviennent les décisions modificatives n°1.
Rajout de la délibération de l'avenant n°1 au marché de travaux des dégrilleurs avec le groupement d'entreprises MAURO/ ROSNOBLET dans les divers.
Le conseil syndical accepte à l'unanimité.
- Après le rappel du compte rendu de la réunion du comité syndical en date du 29 mars 2011, le comité syndical l'approuve à l'unanimité.
- Suite à la délibération n°28/2011 du conseil municipal de la Giettaz, en date du 11 avril 2011, le conseil syndical installe les nouveaux délégués de la Giettaz comme suit :
Michel BOUCHEX, délégué titulaire à la carte eau potable
Laurent CLUZEL, délégué suppléant à la carte eau potable

Raphaël BOUCHEX, délégué titulaire à la carte assainissement
Pascal BIBOLLET, délégué suppléant à la carte assainissement
- Le Président quitte la séance et Michel JOLY propose le vote des comptes administratifs.
A l'unanimité, le comité syndical vote les comptes administratifs 2010 comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF GENERAL

	Exploitation		Investissement
Dépenses	229 514.67 €		1 105.45 €
Recettes	253 797.27 €		11 106.39 €
Excédent	24 282.60 €	Excédent	10 000.94 €

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE EAU

	Exploitation		Investissement
Dépenses	408 183.76 €		215 411.51 €
Recettes	398 299.72 €		261 754.72 €
Déficit	9 884.04€	Excédent	46 334.21 €

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE ASSAINISSEMENT

	Exploitation		Investissement
Dépenses	435 687.33 €		4 774 657.86 €
Recettes	1 280 196.94 €		4 046 155.59 €
Excédent	844 509.61 €	Déficit	728 502.27 €

- Le comité syndical, adopte à l'unanimité le Compte de Gestion du receveur pour l'exercice 2010 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.
- Suite au vote des comptes administratifs 2010, le comité syndical vote à l'unanimité l'affectation des résultats au budget 2011 comme suit :

Budget général

Excédent d'exploitation de 24 282.60€ reporté en recettes d'exploitation, ligne R002.

Excédent d'investissement de 10 000.94€ reporté en recette d'investissement, ligne R001.

Budget eau

Déficit d'exploitation de 9 884.04€ reporté en dépenses d'exploitation, ligne D002.

Excédent d'investissement de 46 334.21€ reporté en recette d'investissement, ligne R001.

Budget assainissement

Excédent d'exploitation de 844 509.61€ reporté en autres réserves ligne 1068 investissement, pour un montant de 728 502.27 et le solde de 116 007.34 en R002.

Déficit d'investissement de 728 502.27€ reporté en dépense d'investissement, ligne D001.

- Vu le budget primitif 2011 voté le 10 février 2011 et le vote du report des résultats modifiant l'enveloppe du budget primitif, le conseil syndical vote le budget supplémentaire comme suit :

Budget général

Section de fonctionnement : 307 587.60€ Dépenses	307 587.60€ Recettes
Section d'investissement : 17 450.94€ Dépenses	17 450.94€ Recettes

Budget eau

Section d'exploitation : 546 721.21€ Dépenses 546 721.21€ Recettes
Section d'investissement : 436 436.04€ Dépenses 436 436.04€ Recettes

Budget assainissement

Section d'exploitation : 1 167 408.34€ Dépenses 1 167 408.34€ Recettes
Section d'investissement : 8 387 307.99 € Dépenses 8 387 307.99€ Recettes

- Après la présentation des décisions modificatives n°1 des 3 budgets, le conseil syndical vote, à l'unanimité, ces étapes budgétaires comme suit :

BUDGET GENERAL

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
6161 : Multirisques		610.00 E		
6226 : Honoraires	1 230.00 E			
6281 : Concours divers (cotisations...)		20.00 E		
6288 : Autres		600.00 E		
OTAL D 011 : Charges à caractère général	1 230.00 E	1 230.00 E		
6415 : Supplément familial		1 000.00 E		
6451 : Cotisations à l'URSSAF	1 000.00 E			
OTAL D 012 : Charg. pers. et frais assimilés	1 000.00 E	1 000.00 E		
Total	2 230.00 E	2 230.00 E		
INVESTISSEMENT				
28182 : Matériel de transport			2 400.00 E	
28183 : Mat. de bureau et mat. infor.				2 400.00 E
OTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section			2 400.00 E	2 400.00 E
Total			2 400.00 E	2 400.00 E

BUDGET EAU

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6063-0 : Fourn. d'entretien et de petit..		2 000.00 E		
D 6152-0 : Sur biens immobiliers		2 000.00 E		
D 6156-0 : Maintenance		40.00 E		
D 6228-0 : Divers	4 040.00 E			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	4 040.00 E	4 040.00 E		
Total	4 040.00 E	4 040.00 E		

BUDGET ASSAINISSEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6061-1 : Fourn. non stockables (eau, én..		5 000.00 E		
D 6228-1 : Divers		1 300.00 E		
D 6288-1 : Autres		100.00 E		
D 63513-122-1 : STATION D EPURATION HAUT VA		2 000.00 E		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		8 400.00 E		
D 022-1 : Dépenses imprévues	23 400.00 E			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	23 400.00 E			
D 668-1 : Autres charges financières		15 000.00 E		
TOTAL D 66 : Charges financières		15 000.00 E		
Total	23 400.00 E	23 400.00 E		
INVESTISSEMENT				
D 2315-19-1 : DIVERS ASSAINISSEMENT	12 000.00 E			
D 2315-300-1 : STEP GIETTAZ		12 000.00 E		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	12 000.00 E	12 000.00 E		
Total	12 000.00 E	12 000.00 E		

- Irrécouvrable d'un abonné
Le comité syndical propose de se renseigner auprès des membres de la famille avant de valider ces irrécouvrables.
- Le comité syndical propose le renouvellement à l'identique de la convention avec LABELLEMONTAGNE pour la fourniture eau du réseau neige.
- Pour la convention de groupement de commande de travaux avec la commune de Crest-Voland, concernant la ZAC des arêtes, le financement doit être précisé pour chacun des participants car il ne faut pas de refacturation.
Les travaux à la charge du SIEPAM doivent être précisés.
- La délibération d'avis sur le schéma Départemental de Coopération Intercommunal est ajournée après renseignement pris auprès de Mme Dominique VAVRIL en préfecture. Le SIEPAM n'a pas à délibérer n'étant pas concerné par le schéma actuellement proposé par Mr le Préfet.
- Comptes rendus des délégations des vice-présidents :
Michel JOLY fait part des réunions de chantier de la STEP du Val d'Arly, auxquels il a assisté.
Virginie GARDET excusée.

- Divers :

Délibération n°1 avec le groupement d'entreprises MAURO/ ROSNOBLET, pour les travaux des dégrilleurs.

Il concerne l'actualisation du prix global et forfaitaire du marché suite aux modifications survenues dans la répartition des travaux de l'opération d'extension des réseaux.

Le comité syndical accepte, à l'unanimité, cet avenant portant sur une moins value des travaux d'un montant de 56 958.70€, soit un montant de 329 158.52€ HT au lieu de 386 117.22€ HT.

Le technicien Florian Jaegle demande l'avis du conseil syndical pour reprendre le dossier des captages sur la commune de la Giettaz, suite à sa rencontre avec Mr Plaisance de l'ARS. Il est décidé de travailler sur ce dossier.

Le Président propose

De reprendre le dossier des périmètres de protection sur la commune de Crest-Voland.
Demande à Michel JOLY de traiter le dossier (le président étant personnellement concerné dans cette affaire).

Le comité syndical décide de consulter les bureaux d'études pour travailler sur ce dossier en tant que maître d'œuvre.

Débat sur l'organisation du dernier étage de la STEP du Val d'Arly.

La séance est levée à 22h40

LE PRESIDENT
Frédéric FRANCOZ

